



CONSEIL GENERAL LUINS

Procès-verbal de l'Assemblée extraordinaire Conseil Général de Luins – 13 mars 2025

1. Appel et Statutaire

Le Président ouvre la séance. Il est 19h30.

La Secrétaire procède à l'appel : 33 membres présents sur 59, 12 excusés.

Le Président met en discussion l'Ordre du Jour. Pas de modification demandée.

L'Ordre du Jour est accepté à l'unanimité.

Le Président met en discussion le PV du Conseil du 12.12.2024. Il précise qu'il y avait 59 membres assermentés et non 58 comme mentionné. Fl. Ursenbacher demande une correction concernant l'abréviation de l'**AGFORS** (et non AGEFOR).

En ce qui concerne Télé-Dôle, elle précise également que c'est pour assurer l'ouverture du **bâtiment d'accueil des Dappes, le Lapin Blanc**.

Le PV est mis au vote. Il est accepté à l'unanimité.

2. Préavis 1-2025 Demande d'autorisation pour un emprunt bancaire de CHF 400'000.00

M. O. Dutruy parle de la baisse de liquidité et des charges imprévues. Il faut de l'argent pour les factures courantes à payer. De plus cette année, pas de rentrées fiscales exceptionnelles prévues.

Le rapporteur de la Commission des Finances M. Ch. Danz explique que lors de leur séance du 11.2.2025, il a été débattu des dépenses conséquentes faites ces trois dernières années, soit l'achat de la parcelle 64 d'un montant de CHF 707'000.00 dont un crédit de CHF 200'000.00 et CHF 507'000.00 financé par notre trésorerie ; transformation des deux salles de classe en crèche-garderie en 2024 d'un montant de CHF 720'000.00 dont un crédit de CHF 300'000.00 et CHF 420'000.00 financé par notre trésorerie. Pour clore le dossier Paterr concernant la rénovation de l'Auberge, un montant de CHF 93'000.00 a été financé par notre trésorerie. La Commission des finances s'est réunie le 25.2.2025 afin d'étudier la demande d'emprunt bancaire. Il est difficile de prendre une décision sans avoir toutes les données du Canton ni le bouclage des comptes communaux. Actuellement le point d'impôt se situe entre CHF 38'000.00 et 42'000.00, et notre plafond d'endettement se monte à CHF 4'500'000.00. Notre dette s'élève actuellement à CHF 1'200'000.00, ce qui donne un endettement par habitant d'environ CHF 1'850.00. Il semble que l'emprunt demandé ne soit pas nécessaire pour couvrir les dépenses courantes de notre Commune. Nous bénéficions des produits de loyer qui génère un Cash-Flow et qui permet de rembourser ce crédit dans un délai de 10 ans maximum. Les dépenses à la charge de la Commune sont parfaitement maîtrisées. La Commission des Finances se permet de suggérer à la Municipalité d'avoir une vision à moyen ou long terme des investissements futurs, afin de planifier au mieux des demandes d'emprunt et/ou l'utilisation des fonds de réserve de la trésorerie communale. Au vu de ce qui précède la Commission des Finances propose au Conseil d'accepter le préavis 1-2025 tel que présenté.

Le Président met en discussion. **M. Ph. Sordet** demande si cela n'aurait pas pu être prévu au budget 2024. M. O. Dutruy répond que le budget était annoncé comme négatif. **M. Cl. Gaignard** dit que nous aurions pu demander au Canton un échelonnement des paiements dus. M. O. Dutruy dit que ce sera fait si l'emprunt n'est pas accordé.

Nous mettons au vote. Le préavis 1-2025 pour un emprunt bancaire de CHF 400'000.00 est accepté à la majorité avec : 32 OUI et une abstention.

3. Communication du bureau du Conseil Général

Aucune communication.

4. Communication de la Municipalité

M. O. Dutruy répond à Mme E. Cornaz-Affolter pour lui confirmer que la route qui passe près de son domicile s'appelle bien la Route du Vernay et non route de Luins.

Mme Fl. Ursenbacher parle des travaux de réfection du pont menant au quartier du Vernay. Il y aura des déviations mises en place et ce du 17.3. au 31.10.2025. La correspondance avec les trains ne sera pas impactée.

Elle revient sur la question de Mme Myriam Dutruy concernant les zones Mobilis ; il y a une zone supplémentaire à payer en partant de Gland avec les trains. Elle dit que nous sommes chanceux d'avoir des bus toutes les trente minutes. Si plusieurs personnes sont du même avis que Mme Myriam Dutruy, il faudrait s'adresser à Région de Nyon. Mme Myriam Dutruy regrette que ce choix soit imposé.

Elle donne la date de « La Nuit est belle » du 11 au 13 avril prochain. Il y aura plein d'activités organisées, sorties, randonnées, etc... Infos sur le site, www.lanuitestbelle.ch

Mme V. Subri parle de la mise en consultation des modifications à la loi sur les Communes (LC), à voir sur le site du Canton de Vaud.

Concernant la question de M. L. Baechtold au sujet de la sécurité dans le virage de la route du Vernay, le cas sera étudié par le DGMR en mai. Après étude, une glissière pourrait être posée.

5. Divers et propositions individuelles

Mme Myriam Dutruy demande si les horaires des bus scolaires vont changer à cause de la déviation due aux travaux du pont menant au Vernay. Mme V. Subri va faire passer le message, afin que les parents soient avertis.

Le Président donne les dates des **conseils généraux 2025** : **12 juin – 9 octobre – 11 décembre**

Les prochaines votations fédérales auront lieu le **28.9.2025** (18 mai annulée)

Le Président clôture la séance en remerciant les personnes présentes. Il est 19h55.
Il invite l'Assemblée à venir prendre le verre de l'amitié.



Le Président :

Ch. Bachofen

La Secrétaire :

G. Selosse